



## MAIRIE DE CHAMBOLLE-MUSIGNY

14 place de la Mairie  
21220 Chambolle-Musigny

☎ 03 80 62 86 94

Messagerie : [mairiechambolle-musigny@wanadoo.fr](mailto:mairiechambolle-musigny@wanadoo.fr)  
Site internet : <https://chambollemusigny.fr/>

DEPARTEMENT  
DE LA COTE D'OR

Arrondissement de BEAUNE

Canton de LONGVIC



### COMPTE-RENDU REUNION DU 20 OCTOBRE 2021

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 13 septembre 2021.

#### DECISION MODIFICATIVE N°5

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder aux écritures suivantes :

##### **Dépense**

Chapitre 16	Article 165	+ 750,00 €
Chapitre 023		+ 750,00 €
Chapitre 011	Article 615221	- 750,00 €

##### **Recette**

Chapitre 021		+ 750,00 €
--------------	--	------------

#### NOM POUR L'IMPASSE « RUE DU CARRÉ »

Monsieur le Maire propose de rebaptiser l'impasse dénommée jusqu'à présent « Rue du Carré » et demande aux élus de réfléchir à une nouvelle dénomination.

Deux noms ont été plébiscités par les habitants de l'impasse « rue du Carré » :

- impasse des Climats
- impasse des Vignes

Madame MARTENOT Andrée propose de faire voter les habitants lors de la cérémonie du 11 Novembre 2021.

#### AFFOUAGES :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que seul le domaine HUDELLOT-NOELLAT est intéressé par les lots de bois pour l'année 2022.

Il est encore temps que les habitants intéressés par les affouages se fassent connaître à la mairie.

### CIRCUIT PEDESTRE :

La communauté de communes, dans le cadre du projet de territoire, est chargée de travailler sur des circuits pédestres. Monsieur le Maire propose un circuit touristique qui permet le tour du village.

Les conseillers municipaux ne sont pas favorables à ce circuit et décident de se réunir un autre jour pour tester le circuit sur le terrain et le modifier le cas échéant.

### RESEAU EAUX PLUVIALES :

La communauté de communes va changer le réseau d'eau de l'impasse « rue du Carré ». Cependant, les eaux pluviales sont à la charge de la commune.

Monsieur le Maire propose un devis de la SNCTP d'un montant de 26 710 € HT.

### CREATION D'UN JARDIN PEDAGOGIQUE :

Madame BOULANGER Florence informe l'assemblée que les parents d'élèves souhaitent créer un jardin pédagogique pour les enfants sous la forme d'un système participatif. De ce fait, les habitants ayant des connaissances pourront se porter volontaires et ainsi conseiller et aider les enfants à concevoir ce jardin pédagogique.

### ORGANISATION DU 11 NOVEMBRE :

Le conseil municipal fixe le programme de cette cérémonie :

- 09 heures 45 : rassemblement place de la mairie
- 10 heures : défilé accompagné des Sapeurs -Pompiers et de la Musique Municipale
  - Cérémonie au Monument aux Morts
  - Apéritif salle Belin

A l'issue de cette manifestation, il sera procédé à la remise des prix du concours des Maisons Fleuries, au vote pour le nouveau nom de l'impasse « rue du Carré » ainsi qu'à la remise des bons cadeaux aux jeunes diplômés.

Tous les habitants souhaitant participer à l'apéritif offert par la mairie à la salle des fêtes Henri Belin devront présenter leur **pass sanitaire complet**. Mesdames GUERINI et EUVRARD seront chargées de vérifier les pass sanitaires grâce à l'application « Tous anti-covid vérif ».

### PRISES ILLUMINATIONS DE NOEL :

Suite aux travaux de l'éclairage public en led, la commune a la possibilité de faire installer par le Siceco six prises d'illumination.

Le conseil municipal choisit de placer ces prises à différents emplacements (4 entrées de la commune, église, angle rue Traversière/rue de Vergy).

### ELAGAGE DES ARBRES :

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Chenot pour l'élagage ou l'abattage de quelques arbres de la commune pour un montant de 3 455 € HT.

### CREATION D'UN POSTE DE CONSEILLER NUMERIQUE :

La communauté de communes nous informe par courrier qu'elle a créé un poste de conseiller numérique afin d'aider les habitants et les mairies à accéder au numérique par la mise en place de cours d'informatique et d'ateliers thématiques.

### ATELIER FLEURS DE LA SAINT VINCENT TOURNANTE 2024 :

Le prochain atelier aura lieu le 23 novembre de 15 h à 20 h à la salle des fêtes de Morey Saint Denis. Chaque personne intéressée est la bienvenue.



## **ATTENTION ! DEMARCHAGES FRAUDULEUX**

*" Des signalements ont été faits concernant des personnes malintentionnées qui réalisent actuellement du démarchage sur le territoire, pour de la vente de calendriers.*

*Ces derniers se présentent en tant qu'agents du service déchets de la Communauté de communes.*

*Ces démarchages ont notamment été constatés sur les communes de Villers-la-Faye et de Corgoloin.*

*Cette démarche n'est pas autorisée par l'intercommunalité et n'est pas une initiative de nos services.*

*A noter cependant : le prestataire Dièze, qui assure la collecte pour certaines de nos communes, réalise parfois des tournées de vente de calendriers en fin d'année.*

*En cas de doute, demandez la présentation de cartes professionnelles aux personnes se présentant chez vous.*

*Soyez vigilants et n'hésitez pas à diffuser ce message largement !"*